COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe Caisse d'Epargne entre au capital de Maisons France Confort

***(Paris, le 31 mars 2008)* --- La Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, le Crédit Foncier de France et le Groupe Maisons France Confort, annoncent ce jour l'entrée de GCE Foncier Coinvest[1] à hauteur de 49 % dans le capital de MFC PI (société holding de contrôle du Groupe Maisons France Confort). La famille Vandromme conserve la majorité du capital de cette structure de contrôle, l'actionnariat de la structure cotée MFC restant inchangé[2].**

La réalisation de cette prise de participation fait suite à l'annonce du 30 juillet dernier, concrétisée par les accords signés le 18 décembre 2007. Cette opération a pour principaux objectifs :

- de renforcer et élargir les partenariats existant de longue date entre les deux groupes : prescription de crédits et de produits associés, développement de projets immobiliers communs et partenariat dans le domaine de projets d'aménagement, mise en place de produits investisseurs, mise en place de cautions et garanties, développement de diagnostics et études immobilières, développement d'expertises croisées en matière de développement durable ;
- de compléter la gamme de métiers immobiliers développés par le Groupe Caisse d'Epargne.

La mise en œuvre des partenariats industriels entre le Groupe Caisse d'Epargne et le Groupe Maisons France Confort s'est déjà concrétisée le 21 février dernier sur le projet de la maison à 15 euros. Les deux groupes sont en effet partenaires fondateurs de la Charte « Propriétaire de ma maison pour 15 euros par jour® ». Cette opération, initiée par le ministère du Logement et de la Ville, est destinée à favoriser la primo-accession de ménages aux revenus modestes, sur les territoires des collectivités locales participant à l'opération. Les signataires se sont engagés à proposer des solutions de financement et un choix large de logements pour un budget proche d'un loyer.

Un nouveau partenariat avec Natixis Garanties et la Banque Palatine a également permis d'accroître les encours de garanties d'achèvement délivrés pour le Groupe Maisons France Confort, sécurisant ainsi la capacité de développement du groupe.

Il est prévu que l'ensemble des partenariats soit mis en place avant la fin de l'année 2008.

A l'issue de la signature de l'accord entre les deux groupes, Nicolas Mérindol, directeur général du Groupe Caisse d'Epargne, et Patrick Vandromme, président du Groupe Maisons France Confort, se sont félicités « *d'un partenariat créateur de valeur pour les deux groupes et leurs actionnaires, et dont la mise en œuvre bénéficiera à l'ensemble de leurs clients désireux d'accéder à la propriété en maison individuelle* ».

[1] GCE Foncier Coinvest est une société holding détenue à 51 % par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et à 49 % par sa filiale, le Crédit Foncier de France.

[2] L'Autorité des marchés financiers a considéré, dans son examen des conséquences d'une mise en concert en date du 28 janvier 2008, qu'il n'y avait pas matière à déposer un projet d'offre publique sur le fondement des articles 234-7 1° et 234-3 2° du règlement général.

Contacts Presse :

CNCE
Anne-Sophie Jourdain – Tél. : 01 58 40 41 54
e-mail : presse@cnce.caisse-epargne.fr

CFF
Anne Baslez – Tél. : 01 57 44 78 78
e-mail : anne.baslez@creditfoncier.fr
www.groupe.caisse-epargne.com

Maisons France Confort
Patrick Vandromme – Tél. : 02 33 80 66 60
e-mail : pvandromme@maisonfc.fr

Jean-Christophe Godet – Tél. : 02 33 80 66 60
e-mail :jc.godet@maisonfc.fr

www.maisons-france-confort.com